

NOUS JOINDRE

ASSOCIATION NATIONALE DES
GESTIONNAIRES DE TERRES AUTOCHTONES

1024 Mississauga Street
Curve Lake, ON K0L 1R0

Téléphone | (705) 657-7660
Sans Frais | (877) 234-9813
Télocopieur | (705) 657-7177
Courriel | info@nalma.ca

www.nalma.ca



Association Nationale des Gestionnaires de Terres Autochtones

ANGTA

Unité de perfectionnement professionnel

Programme de certification professionnelle en gestion des terres
(PCPGT)

Programme de certification professionnelle en gestion des terres (PCPGT)

Le PCPGT vise à reconnaître les réalisations des professionnels et professionnelles spécialistes de l'environnement et des territoires appartenant aux Premières Nations. Cette certification, qui assure une crédibilité professionnelle à l'échelle pancanadienne, garantit les compétences et les connaissances de la personne tout en étant avantageuse pour les Premières Nations. Elle confirme que la personne répond à des critères précis, se tient à jour dans son domaine et respecte un code de déontologie. C'est une source de fierté, mais aussi une responsabilité. Les Premières Nations sujettes au Programme de gestion de l'environnement et des terres de réserve (PGETR) sont admissibles à un financement supplémentaire lorsqu'elles recrutent un ou une gestionnaire des terres ayant sa certification.

La formation profite à toutes les Premières Nations, peu importe leur régime de gestion des terres, ainsi qu'à quiconque souhaite en savoir plus sur la gestion des terres autochtones. Le PCPGT permet aux Nations de s'acquitter des responsabilités actuelles, émergentes et à venir en gestion des terres, et donc de gérer leur propre territoire.

Cours obligatoires

CPGT101 Lois (traités), actes et règlements
CPGT201 Gestion de l'environnement
CPGT301 Aménagement du territoire
CPGT401 Transactions foncières
CPGT501 Administration des terres

Cours à option (exemples de cours ayant été offerts précédemment)

ELEATR Ajouts aux réserves/Création de réserves
ELECNR Ressources naturelles
ELECENR Gestion de successions
ELECWM Gestion des déchets

Le niveau II se compose de 18 crédits :

15 crédits pour les cours obligatoires et trois crédits pour les cours à option.

*“ J'ai trouvé
que tous les
cours étaient
pertinents
par rapport à
mon
quotidien de
gestionnaire
des terres.”*

PCPGT – Niveau I : Formation postsecondaire

Le niveau I est une formation postsecondaire offerte dans trois universités. On y apprend les bases de la gestion des terres autochtones et des questions juridiques et environnementales connexes. Voici nos universités partenaires :

Université Algoma (Algoma U)

Programme Aki et sciences de l'environnement

Université de la Saskatchewan (USask)

Programme Kanawayihetaytan Askiy

Université du Québec en Abitibi-Témiscamingue (UQAT)

Microprogramme en gestion territoriale en contexte autochtone

PCPGT – Niveau II : Formation technique

L'ANGTA accepte en priorité les demandes des personnes qui travaillent pour une Première Nation sujette au régime du PGETR.

Le niveau II est la composante technique du programme. Il permet de mieux comprendre le territoire, les sujets connexes, ainsi que leurs applications pour gérer les terres de manière efficace et efficiente.

Les gestionnaires des terres qui réussissent le niveau I (formation postsecondaire) et le niveau II (formation technique) reçoivent la certification professionnelle en gestion des terres de l'ANGTA.



Pour en savoir plus sur l'AGTPNQL, balayez le code QR :

